

Bibliothèque numérique

medic @

Duplay, A.. - Des maladies
dissimulées

1838.

*Paris : Imprimerie et fonderie
de Rignoux et Compagnie,
imprimeurs de la Faculté de
médecine*

Cote : 90975

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

CONCOURS

PUBLIC

POUR L'AGRÉGATION.

THÈSE

SUR LA QUESTION SUIVANTE :

DES MALADIES DISSIMULÉES.

Présentée et soutenue le juin 1838,

PAR A. DUPLAY,

D. M. P., MÉDECIN DU BUREAU CENTRAL D'ADMISSION DES HOPITAUX ET HOSPICES CIVILS.

PARIS.

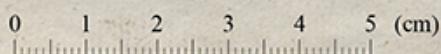
IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET C°,

IMPRIMEURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

1838

C. — N° 6.



JUGES DU CONCOURS.

<i>Président</i> :	M. ADELON.
<i>Juges</i> :	MM. ANDRAL. CHOMEL. BOUILLAUD. ROSTAN. BRESCHET.
<i>Secrétaire</i> :	M. MÉNIÈRE.
<i>Agrégés</i> :	MM. GUÉRARD. DALMAS.

COMPÉTITEURS.

MM. MONTAULT.	MM. BARTH.
TANQUEREL.	BÉHIER.
BELL.	PELLETAN.
GILLETTE.	VERNOIS.
HARDY.	SESTIER.
LEMBERT.	CUVIER.
DUPLAY.	VALLEIX.
HUTIN.	CAZALIS.
PIET.	GRISOLLE.
BEAU.	BAZIN.
PIGEAUX.	MONNERET.
DESCHAMPS.	NONAT.
TESSIER.	COMBETTE.
MARROTTE.	

CONCOURS

PUBLIC

POUR L'AGRÉGATION.

QUESTION.

Des maladies dissimulées.

On entend par *maladies dissimulées* les maladies que l'on cherche à cacher.

Il existe dans la dissimulation des maladies deux circonstances que nous devons établir tout d'abord, c'est que tantôt la maladie est dissimulée par le malade lui-même, et tantôt elle l'est par les personnes qui l'entourent. Nous verrons dans quelles circonstances les personnes qui entourent un malade peuvent avoir quelque intérêt à le faire croire moins malade qu'il n'est, ou à donner le change sur la nature réelle de sa maladie.

Les maladies dissimulées occupent souvent le médecin, et les conditions qu'elles présentent sont entièrement l'opposé de celles qu'offrent les maladies simulées. Si, dans ces dernières, en effet, on tâche de feindre une maladie qui n'existe pas, on s'efforce, dans les autres, de dérober aux regards du public et du médecin une maladie ou une infirmité qui pourrait être plus ou moins nuisible aux intérêts de celui qui la dissimule.

Il semblerait tout naturel que dès le moment où l'homme est en proie à quelque maladie, il doive implorer les secours des gens de l'art; mais quand on réfléchit à toutes les faiblesses du cœur hu-

main, aux passions de toute espèce qui dévorent l'homme, aux circonstances nombreuses dans lesquelles son intérêt est mis en jeu, on concevra facilement qu'il existe un grand nombre de circonstances dans lesquelles il est important pour lui de cacher les maladies dont il est affecté.

Pour étudier d'une manière aussi complète que possible le sujet qui nous est proposé, nous avons cru devoir examiner successivement : 1^o les circonstances qui peuvent porter à dissimuler les maladies ; 2^o les maladies qui peuvent être dissimulées, et celles qui ne peuvent pas l'être ; 3^o les moyens que l'on met en usage pour les dissimuler ; 4^o par quels moyens le médecin peut arriver à reconnaître les maladies dissimulées ; 5^o enfin, nous avons terminé en cherchant si dans certaines circonstances il n'est pas du devoir du médecin d'avoir lui-même recours à la dissimulation, ou d'aider le malade à dissimuler l'affection dont il se trouve atteint.

§ 1. Quels sont les motifs qui peuvent porter à dissimuler les maladies ?

Il est bien important de connaître les motifs qui peuvent engager à dissimuler les maladies. Cette connaissance, en effet, pourra être d'une grande utilité pour le médecin ; elle le tiendra en garde contre la ruse, et, par conséquent, pourra l'aider à la découvrir.

Les motifs qui peuvent porter à dissimuler les maladies sont quelquefois assez futiles et, dès lors, assez innocents ; mais souvent aussi, comme la dissimulation peut devenir préjudiciable aux autres, les motifs en sont tout à fait condamnables.

Quelquefois, c'est l'appas du plaisir qui portera un enfant à dissimuler une indisposition, dans la crainte de manquer une partie projetée depuis longtemps. Souvent aussi des femmes, avides de bals et de fêtes, taisent certaines maladies pour ne pas perdre les apprêts brillants qu'elles avaient faits.

La voracité des convalescents les porte souvent aussi à dissimuler

soigneusement certains phénomènes morbides qui auraient pu leur faire retirer les aliments qui leur étaient accordés.

La *pudeur* porte souvent aussi les malades, mais surtout les femmes, à cacher leurs affections, et surtout celles dont la connaissance exacte ne saurait être acquise sans des questions et sans des recherches qu'elles redoutent souvent plus que la douleur.

La *honte* d'avouer certaines maladies, dont la source ne peut être attribuée qu'à des désordres ou à des excès, est encore un motif fréquent pour les dissimuler.

L'*intérêt pécuniaire* est, sans contredit, le motif le plus puissant qui porte l'homme à cacher ses maladies.

Ici, c'est un homme qui, pour avoir une existence, se présente dans un hospice de retraite, et qui dissimule une des maladies qui sont désignées par les règlements comme des cas d'exclusion.

Là, c'est un domestique qui, craignant d'être renvoyé par ses maîtres, cherche à cacher certaines maladies qui pourraient inspirer du dégoût, telles que des ulcères, une fistule et des affections cutanées contagieuses ou non contagieuses.

Souvent aussi des nourrices mercenaires cherchent à dissimuler, lorsqu'elles se présentent pour être reçues, certaines affections qui les feraient repousser; ou bien, lorsqu'elles ont commencé l'allaitement, cachent certains états morbides qui leur feraient retirer leurs nourrissons.

Dans le cas de remplacement militaire, on voit fréquemment les individus qui se présentent aux conseils de révision chercher à dissimuler des difformités ou des maladies qui les feraient exempter du service. Ici, le mobile qui les porte à la dissimulation est bien évident, c'est le désir de recevoir l'argent qui leur a été promis.

D'autres fois, on a vu dans les conseils de révision des individus atteints de maladies qui les auraient fait exempter de droit, ne pas les accuser. Ils étaient engagés à le faire par ceux qui avaient des numéros supérieurs et qui achetaient probablement leur silence. C'était, en

effet, un moyen d'augmenter les chances pour que les numéros supérieurs ne fussent pas appelés.

Quelquefois aussi un motif autre que celui de l'intérêt pécuniaire a porté des jeunes gens à dissimuler certaines maladies qui auraient pu les faire exempter du service, mais ces individus s'offraient de marcher par substitution pour leurs frères. Par ce moyen ils parvenaient à faire exempter leurs frères du service, et plus tard ils se faisaient réformer eux-mêmes en dévoilant alors une infirmité ou une maladie qu'ils avaient cachée jusqu'alors.

Tous les jours on voit les filles publiques, dans le but de continuer leur trafic honteux, dissimuler des affections syphilitiques qu'elles propagent de cette manière.

Que de fois aussi ne voit-on pas l'immoralité et l'égoïsme présider à certaines alliances! Des individus trafiquant du mariage comme d'une vile marchandise, et portant des imperfections physiques ou des maladies qui peuvent les rendre incapables de remplir les devoirs d'époux, ou bien qui peuvent avoir une influence funeste sur la santé de leurs enfants, ne craignent pas de dissimuler ces maladies et d'apporter cette triste dot dans leur ménage.

La *crainte du châtiment* et de certaines peines portées par les lois engage aussi l'homme à dissimuler la nature de certaines maladies. Dans les procès pour crime d'attentat à la pudeur ou de viol avec transmission du virus vénérien, on voit souvent les coupables assigner aux symptômes locaux des causes autres que les véritables. Ce fait concerne surtout certains écoulements qui peuvent être aussi bien le résultat d'une irritation locale que d'un commerce impur.

Un assassin est blessé pendant l'exécution du crime par l'individu qu'il a attaqué; cet homme dissimulera la blessure qu'il a reçue, il en cachera la cause et cherchera même à en changer la nature: ainsi que l'on a pu en voir un exemple tout récent, dans l'assassinat du nommé Vaillant.

C'était encore la crainte du châtiment qui portait à dissimuler leurs blessures ces malheureux qui, mus par des sentiments autres que l'ap-

pas du vol et de la rapine, avaient été blessés pendant nos dissensions politiques, et qui avaient à redouter les effets de la réaction du parti vainqueur.

Telles sont les circonstances principales dans lesquelles il existe quelque intérêt à dissimuler les maladies. Pour les passer toutes en revue, il aurait fallu suivre l'homme dans toutes les circonstances de sa vie, le surprendre dans chacune d'elles aux prises avec son intérêt. Il nous a suffi d'établir les principaux groupes, et il sera facile de faire rentrer dans chacun d'eux tous les faits de détails que nous n'avons pas jugé convenable d'exposer un à un.

§ II. Quelles sont les maladies qui ne peuvent pas être dissimulées, et quelles sont celles qui peuvent l'être?

On peut dire d'une manière générale, que plus les signes d'une maladie sont de nature à frapper les sens et à n'être influencés que faiblement par la volonté, plus il devient difficile et même impossible pour le malade de les dissimuler. On peut dire aussi que plus une affection est continue et persistante, et plus il est difficile de la cacher. Ainsi une maladie qui ne revient que par accès se dissimulera plus facilement qu'une affection continue.

Dans une thèse qu'il composa quelque temps avant sa mort, et qui fut soutenue par Mackphael, sous la présidence de Baldinger, Ph. Vogel regarde les affections suivantes comme ne pouvant être dissimulées : l'apoplexie, le coma, le carus ou l'état soporeux sans délire, la léthargie, la catalepsie, les convulsions et les spasmes au moment du paroxysme, les paralysies, les vertiges, l'insomnie, le somnambulisme, l'absence de la mémoire, l'idiotisme, les vices des sens externes, tels que la surdité, l'amblyopie, la cataracte, les douleurs parvenues au plus haut degré, la syncope, les divers vices de la respiration, surtout pendant les accès, ces espèces irremédiables d'impuissance et de stérilité, le travail de l'enfantement et l'alactie. Le même auteur range au nombre des affections que l'on ne peut dissimuler qu'incomplétement :

les douleurs modérées, l'hypocondrie et l'hystérie, l'appétence vénérienne excessive, la faim canine, le pica, l'épuisement des forces, quand il est très-considerable, et les palpitations de cœur; mais nous ne saurions adopter complètement cette classification. Plusieurs autres affections, qu'il a omises, peuvent en effet figurer parmi celles qui ne sauraient être dissimulées; tels sont la plupart des vices externes de conformation, et plusieurs infirmités des organes destinés au mouvement, telles que les ankyloses, la rétraction ou la perte d'un membre.

D'une autre part, l'auteur que nous venons de citer n'a-t-il pas commis aussi une erreur lorsqu'il a rangé parmi les affections qui ne peuvent être déterminées, l'insomnie, l'enfantement, les douleurs vives, la stérilité et l'alactie. Rien n'est plus facile, ce me semble, que de dissimuler l'insomnie en simulant le sommeil. Que l'on consulte les procès d'infanticides, et l'on trouvera des exemples assez fréquents, où la crainte du déshonneur a étouffé les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que l'accouchement ait pu se faire sans témoin. Et tout récemment encore, nous avons vu une jeune fille, qui avait été cruellement trompée par une promesse de mariage, et qui, dans la crainte que sa faute ne fût reconnue, eut le courage de supporter et de dissimuler complètement les douleurs d'un avortement au terme de sept mois. Et cependant elle était au milieu de plusieurs compagnes qui lui donnaient des soins et qui ne soupçonnèrent en rien la nature de ses souffrances.

Il est bien certain aussi que quelques individus peuvent se rendre, en quelque sorte, maîtres de la douleur et ne pas la laisser apercevoir.

Enfin l'alactie, rangée par Vogel dans les maladies qui ne peuvent pas être dissimulées, peut très-bien l'être, au contraire, ainsi que l'a démontré le docteur Strack, de Mayence, dans un discours fort intéressant (*De fraudibus conductarum nutricum*; Moguntiæ, 1782).

Après avoir donné l'énumération des maladies qui ne peuvent pas être dissimulées, il nous reste à examiner celles qui peuvent l'être. Nous les examinerons successivement dans chaque appareil, nous bornant à citer celles de ces affections que l'on peut voir dissimuler le plus souvent,

1^o *Maladies dissimulées du tégument externe.* — Le dégoût et les craintes plus ou moins mal fondées qu'inspirent les maladies de la peau déterminent souvent des individus à les cacher. Lorsque la lèpre exerçait ses ravages en Europe, rien n'était plus commun que de voir les infirmes qui en étaient frappés dissimuler cette maladie. En effet, l'horreur qu'inspiraient les lépreux, l'espèce de proscription dont ils étaient frappés, les mesures trop sévères et trop humiliantes qui étaient employées pour se garantir de leur approche, étaient bien faites pour les engager à cacher une affection qui les excluait de la société.

La gale et le favus sont souvent dissimulés par les individus qui en sont atteints. La nature contagieuse de ces maladies pouvant être pour eux un sujet d'exclusion dans un grand nombre de circonstances, ils font tous leurs efforts pour les cacher.

Quelques affections aiguës de la peau, et qui présentent aussi le caractère contagieux, la variole, la scarlatine, la rougeole, sont quelquefois dissimulées aussi, soit par les malades, soit par les personnes qui les entourent; tantôt c'est une domestique, qui, ne voulant pas être envoyée dans une maison de santé, cherche à cacher une maladie éruptive que ses maîtres craignaient de voir se propager dans toute la maison. D'autres fois, dans les cas de ce genre, ce sont les parents qui entourent le malade qui dissimulent la maladie, afin de ne pas éloigner d'eux les personnes qui les fréquentent.

Les autres affections cutanées peuvent être aussi dissimulées, mais seulement à cause du dégoût qu'elles inspirent, ou parce que le malade les considère comme honteuses. Parmi ces maladies, celles qui sont liées à la syphilis sont le plus fréquemment l'objet d'une dissimulation de la part des malades. Très-souvent, en effet, ils refusent tous les éclaircissements que l'on pourrait tirer des maladies antécédentes qu'ils ont éprouvées; et souvent, comme on le sait, tout le diagnostic est dans la connaissance exacte des symptômes primitifs qui se sont montrés à une certaine époque.

2^o *Maladies dissimulées de l'appareil locomoteur.* — Les maladies et
C. — N° 6. 2

surtout les difformités du système osseux, étant liées à un état particulier de l'économie qui peut se transmettre des pères et mères aux enfants, ces difformités du système osseux peuvent être un empêchement puissant au mariage. On conçoit combien les individus qui en sont atteints doivent faire d'efforts pour dissimuler cet état pathologique; aussi les difformités du système osseux sont-elles fréquemment dissimulées; on comprendra combien chez la femme une telle dissimulation peut être grave, si l'on réfléchit que ces difformités peuvent porter sur les os du bassin, et produire des déformations telles, que l'accouchement ne puisse avoir lieu. Si donc, dans quelques circonstances, les déformations du système osseux ne sont que fort légères et tout au plus capables d'alarmer la coquetterie de certaines femmes, elles ont quelquefois une importance extrême, et ne pourraient être dissimulées sans entraîner de graves inconvenients.

Quant aux affections syphilitiques du système osseux, nous en dirons ce que nous avons dit des maladies syphilitiques de la peau, c'est qu'elles sont très-souvent le sujet d'une dissimulation très-opiniâtre de la part des malades.

3^e *Maladies dissimulées de l'appareil digestif.* — La fétidité de l'haleine étant un sujet de dégoût pour les personnes qui entourent ceux qui en sont atteints, on conçoit que ces derniers fassent tous leurs efforts pour cacher cette incommodité.

La carie et la chute des dents, sans parler des cas dans lesquels on cherche à les cacher dans un simple but de coquetterie, sont dissimulées quelquefois dans un véritable but d'intérêt. Comme cet état morbide des dents peut aussi, dans certains cas, éclairer sur l'état de la santé générale, et que souvent on le prend en considération, nous croyons être entièrement dans notre sujet en nous en occupant ici. Pour citer des exemples qui fassent ressortir l'importance que peuvent présenter la carie ou la chute des dents sous le rapport de la dissimulation, nous rappellerons que les remplaçants pour le service militaire se font quelquefois adapter les dents dont la chute est reconnue comme une cause d'exemption. Vous entendrez rarement une nourrice

qui a perdu ses dents avouer qu'elles sont tombées par suite de la carie ; presque toujours elles affirment que c'est par suite d'un accident.

Quelquefois on voit les convalescents dissimuler au médecin certains troubles, tels que des indigestions, dans la crainte qu'on vienne à leur supprimer les aliments qu'on leur accordait. Quant aux maladies organiques de l'estomac, elles pourraient être aussi dissimulées, mais seulement à leur début.

La chute du rectum a été assez souvent cachée par les malades qui en étaient affectés. Les chirurgiens militaires ont été plusieurs fois témoins de faits de ce genre dans les conseils de révision.

4° Maladies dissimulées de l'appareil respiratoire. — Les organes de la respiration présentent peu d'affections que les malades aient intérêt à dissimuler; cependant il en est quelques-unes contre lesquelles il faut que l'on se tienne en garde. Les affections chroniques du larynx peuvent être très-bien dissimulées par les chanteurs qui sont sur le point de s'engager dans un théâtre. On a vu dans des circonstances de ce genre des individus attribuer à une bronchite ou à une laryngite légère un enrouement qui était lié à une laryngite chronique déjà avancée.

Mais de toutes les maladies de l'appareil respiratoire, c'est sans contredit la phthisie pulmonaire que l'on dissimule le plus souvent, et qui peut être dissimulée avec le plus de succès dans son début. Il n'est pas rare d'observer des cas de ce genre dans les remplacements militaires, ou dans le cas de mariage. Que de familles, en effet, n'écoutant que certains arrangements pécuniaires, et trop négligentes sous le rapport de la santé, se laissent tromper, et déplorent bientôt la légèreté qui a présidé à ces alliances d'argent ! On sait, en effet, combien la phthisie pulmonaire est incompatible avec l'état de mariage ; il est bien certain que les devoirs conjugaux hâtent la fin de celui des deux époux qui est miné par la phthisie pulmonaire. Des faits bien observés prouvent aussi que lorsque deux époux, dont l'un phthisique, vivent ensemble dans un rapprochement étroit, et que surtout ce rapproche-

ment dure jusqu'à ce que la maladie ait fait de grands progrès, il n'est pas rare de voir celui qui jusque-là se portait bien perdre sa santé, et présenter aussi tous les signes de la phthisie pulmonaire. Et d'ailleurs, ne sait-on pas combien les enfants nés d'un rapprochement de cette nature sont exposés à la phthisie ou aux autres dégénérescences tuberculeuses.

5° *Maladies dissimulées de l'appareil circulatoire.* — Les organes de la circulation présentent un assez grand nombre d'affections qui pourraient très-bien être dissimulées par ceux qui en sont affectés, surtout quand la maladie est encore peu avancée et qu'elle ne s'accompagne pas de quelques-uns de ces symptômes généraux qui sautent en quelque sorte aux yeux de tout le monde; on conçoit que l'appât d'un beau mariage, que le désir d'être admis comme remplaçant militaire, puissent faire dissimuler les affections de cette nature.

6° *Maladies dissimulées des appareils sécréteurs.* — Peu de maladies des appareils sécréteurs sont dissimulées; cependant parmi ces maladies, l'incontinence d'urine est une de celles que les malades cherchent le plus à cacher. Il est un certain nombre de circonstances dans lesquelles une infirmité de cette nature pourrait compromettre les intérêts de celui qui en est affecté.

La fétidité de la transpiration est souvent dissimulée par les individus qui la présentent: j'ai vu renvoyer plusieurs domestiques qui présentaient une infirmité de cette espèce, et j'en ai vu quelques autres qui cherchaient par différents moyens à éviter le même sort.

L'alactie, ou l'absence du lait, est souvent dissimulée par les nourrices, quoique cette maladie ait été rangée parmi celles qui ne pouvaient être cachées; nous verrons quels moyens ces femmes emploient pour arriver à ce but, et toute la gravité de ce cas de dissimulation.

Maladies dissimulées de l'appareil de l'innervation.

Parmi les affections cérébrales, il n'est guère possible de dissimuler que celles qui ont une marche chronique, et encore ce sont moins les malades qui en sont atteints que les personnes qui les entourent, qui ont intérêt à dissimuler la maladie; souvent c'est pour faire maintenir un testament qui pourrait être cassé, dans le cas où l'on saurait qu'il a été fait lorsque le testateur était sous le poids d'une affection cérébrale qui pouvait avoir plus ou moins dérangé son intelligence. Quelquefois les médecins légistes sont consultés dans des cas de ce genre.

L'aliénation mentale peut être aussi dissimulée par les personnes qui entourent le malade, dans la crainte de voir casser certains actes qui ont été faits par le malade dans cet état de dérangement de l'intelligence, et que les tribunaux anéantiraient si le dérangement de l'intelligence était bien constaté.

Mais de toutes les maladies du système nerveux, celles qui peuvent le mieux être dissimulées, sont les névroses, et surtout celles qui reviennent par accès; on sait en effet que dans l'intervalle de ces accès, la santé est généralement bonne, et si l'on n'est pas témoin d'un paroxysme, il est impossible de reconnaître la maladie. Aussi, rien n'est plus facile que de dissimuler l'épilepsie dans le cas de remplacement militaire; rien n'est plus facile non plus que de dissimuler cette affreuse maladie pour l'accomplissement d'un mariage.

Les *maladies des organes des sens* peuvent être aussi cachées, quand elles ne sont pas portées très-loin: ainsi des remplaçants peuvent dissimuler une myopie incomplète; des domestiques cachent souvent qu'ils sont sourds, et rejettent quelquefois sur leur manque d'attention ce qui dépend de la dureté de l'ouïe dans la crainte d'être renvoyés par leurs maîtres.

Maladies dissimulées de l'appareil de la génération.

Parmi les maladies des organes de la génération qui peuvent être

dissimulées, se trouvent des vices de conformation et des maladies acquises : ces vices de conformation sont, pour l'homme, l'absence de la verge, des testicules, l'extroversion de la vessie; l'hypospadias et l'épispadias, considérés par quelques auteurs et rejetés par d'autres comme cas d'impuissance ; la bifurcation de la verge, et enfin de ce vice de conformation, désigné improprement sous le nom d'*hermaphrodisme*. Des vices de conformation peuvent aussi exister chez la femme, et ces vices peuvent être dissimulés : tels sont l'absence de l'utérus, l'oblitération des organes génitaux, l'absence ou le resserrement excessif du vagin, la communication du rectum avec ce canal. On concevera toute l'importance de ce genre de dissimulation, puisque derrière lui se trouvent des questions d'impuissance et de stérilité.

Parmi les maladies acquises, on voit souvent dissimuler chez l'homme le phymosis ou le paraphymosis, qui a été produit par la masturbation; certaines mutilations, qui sont le résultat soit de blessures, soit de maladies syphilitiques.

Chez les femmes, le sentiment de la pudeur les porte souvent à dissimuler la plupart des maladies des organes de la génération : telles sont les diverses maladies de l'utérus, du vagin ou de la vulve; quant aux lésions qui dépendent du travail de l'accouchement, telles que les perforations du vagin, les déchirures du périnée, elles ont été souvent dissimulées par des veuves qui voulaient se remarier ou par des filles qui avaient eu des enfants.

La *menstruation* est dissimulée aussi dans certaines circonstances où elle est un état anormal : ainsi les nourrices chez lesquelles les règles se rétablissent, cachent souvent avec soin cette circonstance, qui pourrait leur faire retirer leur nourrisson. Nous en dirons autant de la grossesse, qui, dans ce cas seulement, peut être considérée comme un état anormal.

Enfin, parmi les maladies acquises, il n'est pas rare non plus de voir des individus impuissants par suite de nombreux excès, cacher soigneusement cet état, que l'inaptitude aux fonctions génératrices peut seule faire découvrir.

Mais de toutes les affections des organes génitaux, la syphilis est

sans contredit celle que l'on s'efforce le plus de dissimuler : tantôt c'est un jeune homme qui craint d'avouer à ses parents l'accident qui lui est arrivé ; d'autres fois c'est un mari infidèle qui a contracté une affection syphilitique et qui craint de troubler la paix du ménage en avouant la vérité. Mais le point de vue le plus important dans la dissimulation de la syphilis, est sans contredit le point d'hygiène publique qui s'y rapporte ; aussi est-ce dans le but d'éviter les dissimulations de cette nature, qu'ont été institués les dispensaires de salubrité, et malgré la surveillance active de l'autorité et toute l'attention que l'on peut apporter dans les visites auxquelles sont soumises les filles publiques, quelques-unes parviennent encore à tromper la vigilance du médecin.

Maladies générales dissimulées.

Certaines affections générales sont dissimulées avec soin, soit par les malades, soit par les personnes qui les entourent.

Ainsi les scrofules sont, dans un grand nombre de circonstances, l'objet d'une dissimulation très-attentive de la part des malades ; souvent, en effet, l'existence des scrofules ou des traces qu'elles ont laissé après elles sont un motif suffisant pour faire rompre un mariage. Une nourrice qui porte les traces d'abcès froids sera bien certainement repoussée. Mais c'est surtout dans les cas de maladies contagieuses, que la dissimulation peut avoir lieu : tels sont la peste, le typhus contagieux, la fièvre jaune, dans lesquels on séquestre provisoirement de la société non-seulement ceux qui en sont frappés, mais encore ceux que l'on soupçonne en renfermer le germe. Cette seule raison, lorsque les règlements sont sévères, porte quelquefois des personnes et même des sociétés tout entières à dissimuler l'existence d'un mal qui oblige de rompre des communications qui existaient entre elles et leurs concitoyens ou leurs voisins. Ainsi dans les épidémies de peste et de fièvre jaune, il n'est pas rare de voir les individus pris des premiers symptômes les cacher soigneusement et faire tous leurs efforts pour s'éloigner du foyer de l'infection, où ils savent bien qu'ils seraient enfermés, si leur maladie était déclarée.

§ III. *Quels sont les moyens qui sont mis en usage pour dissimuler les maladies?*

Les moyens que l'on emploie pour dissimuler les maladies sont nombreux et variés. Il nous serait impossible d'entrer dans tous les détails de ce sujet; car on conçoit qu'ils doivent différer suivant une foule de circonstances. Nous allons donc chercher à voir comment, dans les cas les plus communs, on peut arriver à dissimuler une maladie, afin que le médecin appelé à la reconnaître soit en mesure de découvrir la vérité qu'on cherche à lui cacher.

Un grand nombre de maladies sont dissimulées par ceux qui les portent, à l'aide d'un silence absolu sur les symptômes qu'ils éprouvent, ou par les soins les plus attentifs à ne jamais laisser exposée aux regards la partie du corps qui est affectée. Telles sont la plupart des affections des organes intérieurs; telles sont certaines affections cutanées qui siégent sur le tronc et sur les membres. Mais on conçoit que ce genre de dissimulation n'est en quelque sorte que relatif; il peut réussir à l'égard des gens du monde, et il ne peut avoir de succès auprès du médecin, que si ce dernier n'a pour s'éclairer que ses questions et les réponses du malade: à dater du moment où une investigation complète lui serait permise, les lésions des organes intérieurs eux-mêmes pourraient lui être dévoilées.

D'autres fois, les malades, n'ayant l'intention que de cacher la cause réelle de leurs souffrances, viennent réclamer les soins du médecin, et ne laissent apercevoir que des symptômes que l'on pourrait regarder comme produits par une autre cause: c'est ainsi que certains individus affectés d'ophthalmie blennorrhagique viennent consulter pour cet accident, tout en se taisant complètement sur la blennorrhagie concomitante. Souvent aussi, certains individus se présentent au médecin pour se faire soigner d'une ophthalmie, et dissimulent les autres symptômes d'une affection scrofuleuse. Dans certains cas d'empoisonnement, on a vu les personnes qui entouraient la victime soustraire les ma-

tières vomies qui auraient pu mettre sur la voie du crime, et dissimuler ainsi la véritable maladie en attirant l'attention du médecin sur des symptômes qui pouvaient se reproduire dans d'autres affections de l'estomac.

Souvent aussi les malades espèrent donner le change au médecin, en attribuant à une cause toute différente de la véritable, la maladie pour laquelle ils consultent. C'est ainsi que souvent les malades attribuent l'apparition d'un bubon à un effort qu'ils ont fait, quoiqu'ils sachent bien qu'ils portent vers les organes de la génération la véritable cause de la tumeur de l'aine. Très-souvent aussi l'on voit des jeunes filles, ou même des filles publiques, attribuer à toute autre cause qu'à un coit impur les écoulements ou chancres des parties génitales, dans l'espoir de tromper le médecin, et de ne pas être séquestrées pour subir un traitement. C'était aussi dans l'espoir de donner le change à son médecin, qu'un capucin, qui avait contracté une affection syphilitique, attribuait les ulcérations qu'il portait sur le pénis au frottement de cet organe sur sa robe de bure. J'ai souvent entendu raconter par Boyer cette anecdote singulière, avec cette originalité et cet esprit qu'il mettait dans toutes ses narrations.

Quelquefois, les individus soumis à l'investigation du médecin cherchent à le distraire au moment où il va explorer l'organe qui est malade, en attirant tout à coup son attention sur un autre point.

Souvent aussi c'est en simulant un état tout à fait contraire à celui qui existe, que les individus dissimulent certains états anormaux de l'économie, et qui constituent de véritables états pathologiques; telle est, par exemple, l'*alactie*. On ne s'aurait s'imaginer jusqu'où va la dissimulation des nourrices qui n'ont pas de lait, afin de ne pas perdre les gages qui leur sont accordés. On en voit qui ont la cruauté de refuser leur lait à leur propre enfant, pendant les vingt-quatre heures qui précèdent le moment où elles doivent se présenter. Elles simulent ainsi une abondance qui n'est que passagère. Pour mieux soutenir leur rôle, elles abreuvent pendant la nuit le malheureux enfant qu'on leur confie de boissons étrangères, ou même d'aliments solides, et

lorsqu'elles entrevoient l'impossibilité d'en imposer plus longtemps, elles terminent en feignant de déplorer la perte de leur lait. On les renvoie alors; mais peu leur importe: la santé de l'enfant, il est vrai, a reçu une atteinte profonde; mais aussi elles ont reçu le cadeau de baptême et le premier mois de nourrice. Quelquefois ces malheureuses poussent la ruse plus loin encore; outre que pendant la nuit elles bourrent de pain mâché, ou d'autres aliments le pauvre enfant qui leur est confié, elles mouillent encore ses langes ou son bercceau avec de l'eau ou tout autre liquide, pour faire croire qu'il a uriné en raison de la quantité de lait qu'il a prise. Par suite de cette abstinence du lait, auquel le nourrisson est condamné pendant la nuit, les seins de la nourrice se gonflent; mais elle se garde bien de les offrir à l'enfant, sans que le père ou la mère soient présents. Alors on admire cette distension des mamelles, d'un si heureux augure, et l'avilité avec laquelle l'enfant les vide: en attendant, il dépérira chaque jour. On consulte le médecin, qui souvent est loin de pouvoir deviner la cause réelle du déperissement, et de soupçonner une cruauté aussi froidement réfléchie de la part de la nourrice.

Mais les individus qui ont intérêt à dissimuler certains états morbides de l'économie emploient aussi d'autres moyens pour arriver à leur but. Ces moyens sont variables, suivant l'affection ou la difformité que l'on veut cacher.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de tous les moyens que les femmes qui présentent des difformités emploient pour les dissimuler. Quoique ces difformités aient chez elles une importance très-grande, puisqu'elles s'opposent souvent à leur établissement, nous croyons devoir mettre de côté tous ces petits artifices qui sont du ressort plutôt de la femme de chambre que du médecin.

La chute des dents peut, comme on le sait, être dissimulée par l'application de faux rateliers; et dans les ouvrages sur le recrutement militaire, on trouve des cas de remplaçants qui ont essayé, par ce moyen, de dissimuler la perte de la presque totalité de leurs dents: M. Moriceau-Beaupré cite un cas de ce genre. Il a été témoin aussi d'un

cas dans lequel un remplaçant chercha, à l'aide d'une perruque, à dissimuler une dépilation complète du sommet de la tête. « J'ai une fois, dit-il, déclaré impropre au service, pour cause de la dépilation complète du sommet de la tête, un individu qui me fut amené par celui qui avait l'intention de le proposer pour son remplaçant; mais qui, avant de contracter un engagement avec lui, tenait, avec raison, à être certain qu'il fût admissible. Deux mois après, le même individu se présenta pour le même sujet, dans la croyance que je ne me le rappellerais pas; mais je reconnus la supercherie du faux toupet avec lequel il avait masqué la nudité du sinciput. »

La cautérisation est un moyen employé quelquefois par les malades, pour dissimuler certaines affections. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir les filles publiques cautériser des chancres à l'aide d'acide nitrique, dans le but de les faire se cicatriser avant la visite des médecins. Les injections fortement astringentes, peu de temps avant les visites, peuvent aussi faire disparaître certains écoulements contagieux. C'est pour obtenir le même résultat qu'on voit aussi les filles publiques s'introduire dans les parties génitales des linges, de la charpie, des éponges, qu'elles retirent peu de temps avant l'examen auquel on les soumet.

Les injections astringentes, la pression du canal de l'urètre au moment où ils vont être examinés, sont aussi des moyens mis en usage par les individus du sexe masculin affectés de blennorrhagie. Mais, comme on le conçoit, ce moyen de dissimulation ne peut être que momentané; une nouvelle quantité de matière purulente ne tarde pas en effet à être sécrétée par le canal, et à s'échapper de son extrémité lorsque l'on vient à le comprimer.

Des pommades plus ou moins irritantes, telles que la pommade épispastique, la pommade stibiée, ont été mises en usage aussi par des individus qui espéraient dissimuler la gale en dénaturant l'éruption. Il faudrait donc, dans les cas où l'on aurait à redouter quelque supercherie, tenir compte de cette circonstance.

Le vésicatoire a été quelquefois employé aussi sur des syphilides, afin de dénaturer l'éruption et de donner le change au médecin.

Enfin, l'on conçoit que les personnes qui portent des cicatrices résultant d'abcès scrofuleux tâchent de les dissimuler, puisque nous avons vu que très-souvent elles avaient intérêt à le faire. Tantôt les malades se bornent à nier la véritable cause de ces cicatrices, et ils les attribuent à toute autre cause qu'à des abcès froids. Nous avons vu plusieurs nourrices nous soutenir que des cicatrices de cette espèce étaient le résultat de brûlures. Souvent les hommes peuvent parvenir à cacher ces difformités en portant des cravates très-elevées, en laissant pousser leur barbe. D'autres fois enfin, à l'aide d'une opération qui consiste à enlever la cicatrice inégale résultant des abcès scrofuleux, on parvient à donner lieu à une cicatrice régulière et qui se rapproche d'une plaie simple.

Nous devons encore attirer ici l'attention sur les moyens qui peuvent être employés pour dénaturer le caractère et la forme de certaines plaies, par des individus chez lesquels ces plaies deviendraient une pièce de conviction des plus graves. C'est ainsi que dans l'assassinat du nommé Vaillant, l'individu accusé du crime portait à la main une petite plaie par instrument tranchant et que l'on pouvait attribuer à l'action de l'instrument dont il s'était servi, en dénatura le caractère en arrachant chaque jour la cicatrice, et en substituant ainsi une plaie qui pouvait être le résultat de l'action d'un instrument contondant ou bien de toute autre cause, à une plaie simple et par instrument tranchant.

Enfin, les individus intéressés à dissimuler emploient d'autres manœuvres pour cacher leurs maladies. C'est ainsi que les remplaçants qui se présentent au service militaire et qui portent soit une hernie, soit un prolapsus du rectum, réduisent la hernie ou repoussent le rectum ainsi déplacé, au moment même où ils vont passer à la visite. C'est au médecin qui examine à ne pas perdre de vue toutes ces circonstances, et à se tenir continuellement sur ses gardes.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que certaines affections qui se développent sous l'influence d'un climat et d'une température donnés,

peuvent très-bien, dans un autre climat ou sous une autre température, diminuer considérablement et disparaître même tout à fait. M. le docteur Ollivier, d'Angers, m'a cité le cas d'un individu qui tant qu'il est à Paris porte une ichthyose générale, qui disparaît dès qu'il va dans le midi de la France. Cet homme, que cette affection empêcherait de se marier à Paris, pourrait très-bien après avoir dissimulé sa maladie à l'aide d'un voyage dans les pays méridionaux, y contracter un mariage; c'est je crois là une de ces circonstances fort intéressantes de la dissimulation des maladies, sur laquelle les auteurs n'avaient pas encore fixé leur attention.

§ IV. Quels sont les moyens de découvrir les maladies dissimulées?

Les moyens, à l'aide desquels on peut arriver à reconnaître les maladies dissimulées, varient suivant plusieurs circonstances. Ou bien le malade est forcément soumis à une investigation complète; ou bien le malade n'est pas tenu de se laisser examiner par le médecin aussi complètement que ce dernier le désirerait; ou bien enfin, la maladie n'est pas accessible au sens et se reproduit à des intervalles plus ou moins éloignés.

Lorsque le malade est forcé de se soumettre à l'examen du médecin, comme il en est pour les remplaçants dans les conseils de révision, ou bien pour les filles publiques dans les dispensaires de salubrité, les moyens consistent dans la connaissance exacte des symptômes des maladies qui sont dissimulées, et surtout dans l'examen attentif et complet de l'individu que l'on soupçonne être malade.

Tout remplaçant doit être suspect dans les conseils de révision, ainsi que tout soldat qui offre de marcher par substitution pour son frère. Il faudra donc, dans ces cas, examiner chaque individu avec le plus grand soin, et je suis persuadé qu'il n'y aurait qu'un très-petit nombre de dissimulations si l'on avait la patience d'examiner toujours avec une attention scrupuleuse. Cet examen devrait porter d'abord sur toute l'habitude extérieure du corps : les membres, les extrémités,

devraient être examinés avec soin ; les doigts devraient être examinés un à un, car je tiens d'un chirurgien militaire, qu'il fut la dupe d'un remplaçant qui avait trouvé moyen de dissimuler la rétraction du doigt médius, en présentant sa main à demi fermée et en faisant exécuter ensuite des mouvements précipités d'extension et de flexion, au milieu desquels l'immobilité du doigt rétracté n'avait pu être aperçue. Il faudrait ensuite examiner avec soin les ouvertures par lesquelles se font les hernies, même quand il n'y aurait aucune apparence de tumeur. Il faudrait faire tousser à plusieurs reprises, car, ainsi que nous l'avons vu, l'individu qui est soumis à l'examen peut avoir fait rentrer, depuis peu, la hernie qu'il portait. On devra aussi examiner l'anus, dans le même but, et l'on évitera toute supercherie si l'on fait faire à l'individu que l'on examine un effort capable de déterminer le prolapsus du rectum s'il existait déjà chez lui.

Chaque appareil d'organes devrait être aussi examiné avec le plus grand soin et par tous les moyens d'exploration connus ; ce serait la seule manière de ne laisser échapper aucune de ces altérations commençantes qui ne s'accompagnent encore d'aucun symptôme général.

Est-on appelé à l'examen des filles publiques ? Il faut apporter la plus grande attention dans cette exploration. Il ne faut pas se contenter d'un examen extérieur, puisque nous avons vu que souvent elles pouvaient arrêter des chancres dans leur développement ou supprimer des écoulements pour le moment de la visite. Il faudrait eneore, chaque fois, examiner, à l'aide du spéculum, le vagin et le col de l'utérus ; ce serait le seul moyen de s'assurer de l'état d'intégrité des organes génitaux dans toute leur étendue.

L'examen de la bouche, des fosses nasales et de la gorge, celui des mamelons, ne devrait non plus jamais être négligé, car on sait que la syphilis pourrait être contractée par ces différentes voies et propagée ensuite sans que les organes de la génération présentassent aucune trace de la maladie. Nous pensons que l'examen de la peau ne devrait pas non plus être négligé, car l'on pourrait, de cette manière, saisir quelques syphilides à leur début.

Mais lorsque le malade ne peut être soumis à un examen approfondi de la part du médecin, ou lorsque l'affection n'est pas de nature à pouvoir être saisie par l'exploration du moment, il est très difficile et souvent même impossible d'arriver à la connaissance de la maladie qui est dissimulée.

Il faut alors rechercher si réellement le malade a quelque intérêt à cacher un état maladif, et si la maladie qu'on soupçonne est [de nature à porter celui qui en serait atteint à en nier la réalité.

Il faut aussi se demander si l'âge, le sexe, l'habitude extérieure, le tempérament et le genre de vie de la personne soupçonnée de cacher la maladie, s'accordent avec la nature de cette affection.

Il n'est pas moins important de tenir compte de l'état moral du malade : un individu qui porte une affection qu'il dissimule, conserve rarement son état moral habituel ; presque toujours il est triste, inquiet, et évite la société des autres.

Les causes probables de l'affection que l'on suppose être dissimulée doivent être prises aussi en considération. C'est ainsi qu'il faudrait tenir bien compte de l'hérédité, dans le cas de phthisie pulmonaire, ou bien dans le cas de cancer.

Souvent l'attention, dirigée vers les appétences et les dégoûts du malade, peuvent aussi mettre sur la voie d'une affection dissimulée.

Il est utile aussi, pour découvrir la ruse, de visiter, au moment où elles s'y attendent le moins, les personnes que l'on soupçonne de dissimuler certains états maladifs. Ainsi, en visitant à l'improviste une nourrice que l'on soupçonne de manquer de lait, on pourra constater l'état de vacuité des mamelles, et les supercheries qu'elles mettent en usage. On pourrait peut-être découvrir aussi de cette manière les traces de la menstruation ou de la grossesse, si ces deux états étaient dissimulés par elles.

Dans les cas d'épilepsie dissimulée, il est impossible de reconnaître la supercherie, tant qu'on n'est pas témoin d'un accès ; l'air d'idiotisme que présentent quelquefois les épileptiques, lorsque la maladie dure déjà depuis longtemps, ne pourrait que faire naître des soupçons. L'on

tirerait peut-être un signe plus précieux de l'examen attentif de la langue : il arrive assez fréquemment, en effet, pendant les attaques d'épilepsie, que la langue fortement étreinte entre les arcades alvéolaires, est profondément déchirée. Il serait possible, en examinant la langue avec attention, de découvrir des traces de quelques-unes de ces plaies contuses. Nous nous demandons si, dans ces cas, on ne pourrait pas tirer quelque parti de l'imitation, et si, en mettant les individus soupçonnés de dissimuler l'épilepsie, en rapport avec des individus en proie à une attaque de cette nature, on ne pourrait pas déterminer chez eux une attaque, qui pourrait lever tous les doutes.

Enfin l'on cherchera, par un interrogatoire convenable, à découvrir la vérité. Les questions que l'on fera au malade seront posées de manière à ne pas lui indiquer ce que l'on veut savoir, et, par conséquent, à lui fournir une réponse toute faite. Mais on conçoit toute la difficulté des questions dans cette circonstance, et leur complète inutilité. Le malade ne donne souvent en effet que des réponses négatives sur tout ce qu'on lui demande, et, comme il est dans une méfiance complète du médecin, il s'arrête, dès qu'il voit que les questions ont trait à sa maladie. Il n'en est plus ici comme des maladies simulées : dans celles-ci, le malade a intérêt à faire des réponses pour intéresser en sa faveur, et, en n'ayant pas l'air de soupçonner la ruse, le médecin peut amener le malade à se trouver en opposition avec lui-même, et à dire souvent les plus lourdes absurdités.

Il faut le dire, c'est surtout par la persuasion et la douceur, par une persévérance, qu'il ne faut cependant pas pousser jusqu'à l'importunité, que l'on obtient souvent des confidences pleines et entières. Il faut bien se rappeler que la disposition de l'esprit éprouve de grandes variations chaque jour, et que si, dans certains moments, l'âme n'est pas disposée à s'ouvrir, il en est d'autres, au contraire, où l'on sent le besoin de confier à quelqu'un le sujet de ses peines et de ses inquiétudes.

Enfin, dans le cas où la persuasion et les moyens que nous venons d'indiquer ne réussiraient pas, il faudrait tenter d'effrayer le malade

par les dangers qui pourraient résulter de la dissimulation de sa maladie. Il faudrait même ne pas craindre de les exagérer. Il est certaines organisations, certaines intelligences qui résistent à tout, mais qui ne résistent pas à la peur.

S. V. Est-il des circonstances dans lesquelles le médecin doit coopérer à la dissimulation des maladies.

Il est certaines parties de l'art de guérir qui ne tiennent pas à l'étude froide et raisonnée des lésions cadavériques et des symptômes, et aux rapports que l'on cherche à établir entre le symptôme et la lésion; il en est un côté qui a quelque chose de moins matériel; c'est le côté divin, le côté poétique dans l'art de guérir; c'est cette mission enfin que nous avons reçue de consoler le malade, d'alléger ses souffrances, en lui en dissimulant toute la gravité. Mais notre mission ne se borne pas là; elle est aussi une mission toute de paix, qui a pour but d'entretenir la bonne intelligence dans les familles; on ne s'étonnera donc pas si, dans certaines circonstances, le médecin doit chercher à dissimuler certaines affections qui pourraient engendrer le trouble et la désunion; mais, nous le répétons, ce n'est que dans des circonstances de ce genre que la dissimulation nous paraît compatible avec la dignité du médecin.

Il est, suivant nous, du devoir du médecin de cacher à son malade toute la gravité de l'affection à laquelle il est en proie. Cependant, lorsque le malade est doué d'une très-grande force d'âme qui se manifeste autant par ses actions que par ses discours, et lorsqu'il insiste fortement pour connaître la vérité, lorsque cette connaissance est d'ailleurs nécessaire aux intérêts de sa famille, le médecin peut, et il doit même laisser entrevoir ses craintes au malade. Cependant un médecin sage et humain ne devra jamais, même dans ces cas, ôter tout espoir, et sa déclaration devra, autant que possible, être conçue, de

manière à ce que, dans l'opinion de celui-ci, les chances favorables et défavorables se balancent.

Les ménagements de ce genre à garder envers les assistants doivent être subordonnés à l'intérêt qu'ils prennent au malade. Toutefois le médecin doit à sa propre réputation de mettre un ou plusieurs d'entre eux dans la confidence et de les prévenir du danger.

Dans les grandes épidémies on a vu des médecins, pour encourager les individus chargés de prodiguer des soins aux malheureux atteints par le fléau, dissimuler la gravité et la contagion de la maladie : nous rappellerons à ce sujet la conduite héroïque de Desgenettes qui, pendant la peste qui moissonnait nos guerriers à Jaffa, monta, pour me servir d'une expression attribuée à Bonaparte, *sur la brèche de son état*, et sut ramener par sa conduite courageuse la sécurité et le calme parmi les malades et les blessés.

Le médecin est encore appelé à aider le malade dans d'autres circonstances; mais il faut qu'il y ait un intérêt réel pour le malade. Citons un exemple que nous tenons d'un professeur de cette École auquel nous l'avons entendu raconter : « Un jeune homme sur le point de se marier contracta, quelques jours avant l'époque fixée pour le mariage, une blennorrhagie des plus intenses. On emploie tous les moyens : rien ne peut en arrêter le développement. Il était impossible que le mariage eût lieu, et cependant on ne pouvait avouer aux parents futurs la véritable cause du retard. Il fallait trouver un moyen auquel on ne pouvait avoir rien à opposer. Que fait-on alors ? Le jeune homme feint de s'être cassé une jambe ; l'appareil est appliqué par le médecin qui est seul dans la confidence ; dès lors le mariage fut retardé de tout le temps nécessaire à la consolidation de la fracture, et, à cette époque, le malade bien guéri put contracter son mariage, sans compromettre en rien la santé de la nouvelle épouse.

Que de fois n'est-on pas appelé dans un ménage, pour prodiguer à l'un des époux des soins pour une affection qui atteste son infidélité d'une manière incontestable ! Dans ces cas, la dissimulation nous pa-

rait encore un devoir; car cette dissimulation empêche que la tranquillité du ménage soit troublée.

Suivant nous aussi, le devoir du médecin s'étend plus loin encore; il devrait dissimuler la maladie de celui qui implore son assistance, lors même qu'il y aurait pour lui danger à le faire. Que penser d'un médecin qui, à la suite de dissensions politiques, irait dénoncer au parti vainqueur un vaincu blessé qui se serait confié à ses soins! Et cependant on a tenté, il y a quelques années encore, dans une circonstance de ce genre, de faire revivre une ordonnance barbare qui faisait de chaque médecin un délateur!
